

L'éducation à la sécurité routière dans les textes (MàJ du 21 octobre 2016)

BO n°38 du 20 octobre 2016 : « Education à la sécurité routière du cycle 1 au cycle 3

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=107513

BO n°3 du 21 janvier 2016 « Contenu du livret scolaire à l'école et au collège »

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=97270

« Article 7 - Les attestations prévues à l'article D. 311-7 du code de l'éducation sont : [...] **les attestations confirmant que l'élève a effectivement suivi un enseignement des règles de sécurité routière, conformément à l'article D. 312-43 du code de l'éducation, et notamment les attestations scolaires de sécurité routière de premier et second niveau (ASSR1, ASSR2, AER) prévues au même article [...] »**

Article D312-43 du code de l'éducation :

« Afin de permettre aux élèves, usagers de l'espace routier, d'acquérir des comportements responsables, un enseignement des règles de sécurité routière est assuré par les établissements dispensant un enseignement du premier et du second degré. Cet enseignement s'intègre obligatoirement dans le cadre des horaires et des programmes en vigueur dans ces établissements. Il a un caractère transdisciplinaire. Les conditions de sa mise en œuvre sont fixées par le ministre chargé de l'éducation en vue d'assurer, notamment, une continuité dans l'apprentissage des règles de sécurité routière. »

Programmes de l'école maternelle (BO spécial n°2 du 26 mars 2015)

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés

Pour les enfants autour de quatre ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses...), permettant de **nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisiennes, vélos, trottinettes...)**. Il attire l'attention des enfants sur **leur propre sécurité et celle des autres**, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

Programmes d'EMC (BO spécial n°6 du 25 juin 2015):

Cycle 2

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

1/c - *Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.*
- Initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).

Cycle 3

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

1/a - *Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.*
- Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).

L'engagement : agir individuellement et collectivement

1/a - *S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).*

- Le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).

Programmes cycles 2, 3, 4 (BO spécial n°11 du 26 novembre 2015)

Page 50 :

CYCLE 2 ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Respecter les règles essentielles de **sécurité** (activités de roule et de glisse)

Page 162 :

CYCLE 3 ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité (activités de roule et de glisse)

En lien avec l'enseignement de sciences, l'éducation physique et sportive participe à l'éducation à la santé (besoins en énergie, fonctionnement des muscles et des articulations...) et à la sécurité (connaissance des gestes de premiers secours, des règles élémentaires de **sécurité routière**...).

Page 298 :

CYCLE 4 ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Respecter et faire respecter les règles de sécurité et l'environnement.

Page 351 :

CYCLE 4 SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE Croisements entre enseignements

Sciences, technologie et société / Information, communication, citoyenneté

En lien avec la géographie, l'EPS, la technologie, le français, les mathématiques, les langues étrangères, l'éducation aux médias et à l'information **Santé des sociétés**, épidémies, pandémies au cours du temps ; maladies émergentes ; gestion de la santé publique, enjeux nationaux et mondiaux ; prévention (vaccinations, traitement de l'eau, etc.) ; campagnes de protection (ouïe par exemple) ou de prévention (consommation de tabac par exemple, qualité de l'air) ; sciences et transmission de la vie ; le rapport à la maîtrise de la reproduction dans différents pays ; statistiques, risque et gestion du risque ; **sécurité routière**.